

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Guillaume Marcoux

<https://www.cadre21.org/membres/a85a1038d3cef38f692da2ef>

Date d'obtention : 2021-01-28 17:47:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Le projet Sexto est un partenariat entre les écoles, les corps policiers et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Il vise à prévenir le phénomène grandissant de l'autoexploitation juvénile et à sensibiliser les jeunes de niveaux primaire et secondaire aux répercussions importantes qu'il peut occasionner. Le projet offre également une méthode d'interventions coordonnées et efficaces.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Le phénomène de sextage chez les jeunes est une problématique grandissante et complexe avec laquelle les acteurs des milieux scolaires, policier et judiciaire, doivent composer. Avec la trousse j'aurai un outil me permettant de faire une intervention rapide, coordonnée et bienveillante dans le but de limiter les conséquences pour les jeunes impliqués.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Qu'il faut intervenir dans un cadre défini. Le tout avec des outils et une démarche d'intervention. Le but ultime de mon intervention est de limiter la propagation des images et de diminuer les conséquences pour les victimes.